



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Tricastin-Indisponibilite-d-un-tableau-de-distribution-electrique-et-non-respect-des-specifications-techniques-d-exploitation>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Tricastin : Indisponibilité d'un tableau de distribution électrique et non respect des spécifications techniques d'exploitation**

4 janvier 2017

France : Tricastin : Indisponibilité d'un tableau de distribution électrique et non respect des spécifications techniques d'exploitation

Suite à un essai périodique, le disjoncteur permettant de rebasculer l'alimentation du tableau électrique vers le réseau électrique n'a pas fonctionné

Ce que dit l'ASN :

Le 13 mars 2017

Indisponibilité d'un tableau de distribution électrique

Centrale nucléaire du Tricastin - Réacteurs de 900 MWe - EDF

Le 4 janvier 2017, l'exploitant de la centrale nucléaire du Tricastin a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif pour la sûreté relatif à l'indisponibilité d'un tableau électrique du réacteur 3.

Dans les centrales nucléaires, les matériels assurant la sûreté de chaque réacteur sont alimentés en électricité par l'intermédiaire de deux tableaux redondants (voie A et voie B) supportant une tension de 6 600 Volts (6,6 kV). Ces tableaux sont alimentés par plusieurs sources électriques (réseau électrique d'EDF, groupes électrogènes de secours, etc.) et le basculement d'une source à l'autre s'opère par l'intermédiaire de disjoncteurs. Des essais périodiques sont régulièrement effectués pour vérifier la bonne alimentation électrique des tableaux électriques par les différentes sources.

Le 29 décembre 2016, EDF a procédé à un essai périodique permettant de vérifier que l'alimentation

électrique de l'un des tableaux électriques du réacteur 3 de la centrale nucléaire du Tricastin pouvait être assurée par l'un des deux groupes électrogènes à moteur diesel du réacteur 3. A l'issue de cet essai périodique, lors de la remise en configuration normale des équipements, le disjoncteur permettant de rebasculer l'alimentation du tableau électrique vers le réseau électrique n'a pas fonctionné.

Entre 14 heures et 17 heures, les équipes d'EDF ont mené des réflexions pour comprendre l'origine de ce dysfonctionnement et surtout pour déterminer les matériels considérés comme indisponibles en raison du fait que **le tableau électrique n'était pas alimenté par le réseau électrique (configuration normale) mais continuait à l'être par l'un des deux groupes électrogènes de secours (configuration de l'essai périodique).**

Sollicitée par les équipes, la direction de la centrale nucléaire a finalement considéré que les spécifications techniques d'exploitation exigeaient que le réacteur soit arrêté dans un délai de 8 heures par rapport au début de l'événement si l'alimentation du tableau électrique par le réseau électrique n'était pas retrouvée. Le disjoncteur a finalement été réparé à 17 heures et l'alimentation normale du tableau électrique retrouvée.

Après réanalyse, il s'est avéré que les spécifications techniques d'exploitation demandaient en réalité que le réacteur soit replié en arrêt normal sur le système de refroidissement dans un délai d'une heure après le début de l'évènement. Cette conduite n'a donc pas été respectée.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur les installations, sur l'environnement ou sur les travailleurs. En raison du **non-respect des spécifications techniques d'exploitation**, cet événement a été classé au **niveau 1** de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controler/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Indisponibilite-d-un-tableau-de-distribution-electrique>

Ce que dit EDF :

Publié le 22/02/2017

Unité de production 3 : Non respect des spécifications techniques d'exploitation

Le 29 décembre 2016, lors d'un essai programmé destiné à tester l'alimentation d'un tableau électrique [1] par un diesel de secours, le dysfonctionnement d'un disjoncteur a empêché le raccordement de ce tableau électrique au réseau. Le tableau électrique est resté alimenté par le groupe électrogène de secours. Après analyse des conditions techniques et vérification de l'absence d'anomalie sur le matériel, un second essai été réalisé. Il s'est déroulé normalement. Cependant, les spécifications techniques d'exploitation imposent dans ce cas un délai de repli de l'unité de production qui a été dépassé de quelques minutes.

Cet événement n'a eu aucune conséquence pour la sûreté de l'installation. Déclaré le 4 janvier 2017 à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) au niveau 0 de l'échelle INES, il a été reclassé au niveau 1 par la Direction de la centrale du Tricastin.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-du-tricastin/actualites/unite-de-production-ndeg3-non-respect-d-une-specification-technique-d-exploitation>

Notes

[1] Dans la partie nucléaire des installations les matériels sont alimentés via des tableaux électriques raccordés au réseau ; si nécessaire ils peuvent être alimentés par des groupes électrogènes ou diesels de secours. Des essais périodiques sont réalisés pour s'assurer du bon fonctionnement de ces matériels.